

Tunis, le 19 mars 2021

Communiqué de presse
La société civile proie de l'Etat policier
Jusqu'à quand ?

Le 18 mars 2021, les bureaux de l'association DAMJ pour la justice et l'égalité ont fait l'objet d'une descente illégale de la part d'un agent de police en civil, et ce, sans autorisation judiciaire. Ce dernier a tenté de procéder à la perquisition des locaux, malgré la résistance des membres de DAMJ, tout en les interrogeant, avec insistance, sur les activités de l'association.

Cette pratique, propre aux agissements d'un état policier, fait suite à plusieurs autres pratiques similaires dirigées contre des militant.e.s et défenseur.e.s des droits humains de la société civile tunisienne : Badr Baabou, militant et président de DAMJ ; Rania Amdouni, militante féministe queer ; Marwen Bendhiyafi, membre de la LTDH ; Mehdi Barhoumi, membre de International Alert ; Mondher Soudi, membre de Cartographie Citoyenne ; Sami Hmid, militant indépendant ; Samira Rabaoui, militante de l'ATFD, Warda Atig, Secrétaire générale de l'UGET, et des dizaines d'autres militant.e.s et défenseur.e.s des droits humains.

Agissant dans l'impunité la plus absolue, les agents de police et les membres des syndicats de police ne reculent plus devant rien, faisant fi des garanties d'un Etat de droit, amorcées par un processus de justice transitionnelle aujourd'hui menacé. La société civile tunisienne, tout en payant les frais de l'inaction de la Justice face à l'impunité de l'appareil sécuritaire :

- avertit les autorités de la montée de l'acharnement policier contre les militant.e.s et les défenseur.e.s des droits humains et tient le Gouvernement, représenté par le Chef du Gouvernement et ministre de l'intérieur par intérim, Hichem Mechichi, responsable de toute atteinte à la dignité et à l'intégrité physique et morale des personnes ciblées ;
- soutient tou.te.s les militant.e.s et défenseur.e.s des droits humains dans les procédures pénales et administratives initiées contre les responsables des agressions exercées à leur encontre, et met à leur disposition tous les moyens nécessaires à leur protection, représentation légale et appui psychologique ;
- appelle toutes les composantes de la société civile à contribuer activement aux efforts de monitoring et de documentation et à la dénonciation systématique des violations des droits humains et des violences policières, et d'unir les rangs contre la prédation de l'Etat policier.

Associations, organisations et coalitions signataires :

- Avocats Sans Frontières
- ATL MST sida Tunis
- Le Groupe Tawhida Ben Cheikh

- L'Association tunisienne pour la Défense des Libertés Individuelles
- Association pour la promotion du Droit à la Différence
- Forum Tunisien pour les Droits Économiques et Sociaux
- L'Organisation Mondiale de lutte Contre la Torture
- La Ligue Tunisienne des Droits de l'Homme
- L'Association Tunisienne des Femmes Démocrates
- Beity
- Association Calam
- Free Sight Association